

■ **Boulangerie Eric Emery Sàrl.**, à Genève, CH-660-0715005-3 (FOSC du 06.04.2005, p. 7/2778022). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Communication aux associés: par lettre recommandée. Les parts de CHF 19'000 et CHF 1'000 sont divisées en 200 parts de CHF 100. Associés: Emery Eric pour 190 parts de CHF 100 et Emery Marc pour 10 parts de CHF 100. Nouveaux statuts du 29.06.2009. Selon déclaration du gérant du 29.06.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.
Registre journalier no 10419 du 08.07.2009
(05140918 / CH-660.0.715.005-3)